

*Privilège—M. Baldwin*

Si tout cela a été dit simplement dans le feu de l'action, nous le comprenons fort bien et nous accepterions volontiers que le premier ministre retire son accusation. Cependant, l'accusation est tellement grave que, si Votre Honneur décide que l'affaire semble fondée, je serais prêt à présenter une motion pour la renvoyer à un comité. Le premier ministre n'est pas à la Chambre maintenant. Comme il voudra peut-être parler de la question et que nous ne siégeons pas ce soir, Votre Honneur voudra peut-être remettre sa décision à plus tard. Je ne puis cependant pas laisser les choses comme elles sont sans bien préciser que je n'ai pas l'intention d'accepter tranquillement que le très honorable représentant m'accuse d'un crime, à moins qu'il ne soit prêt à le faire officiellement. Sinon, il doit retirer ce qu'il a dit.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots à propos de cette question de privilège parce que nos privilèges sont tous les jours en cause à la Chambre. Ces quatre derniers jours, on nous a à maintes reprises accusés d'avoir dissimulé des faits, de nous être mêlés de ce qui nous concerne pas et d'avoir utilisé la police à des fins politiques. C'est ce qu'ont fait chaque jour les députés d'en face. Ils ont porté toutes sortes d'accusations à notre égard et à l'égard d'autres personnes qui servent le Canada.

Le premier ministre a dit que cette histoire d'espionnage qui aurait eu lieu dans le bureau d'un député, apparaît comme un coup monté. Beaucoup de gens pensent de même, et moi aussi, monsieur l'Orateur. Si, nous les ministériels, prenons la mouche chaque fois qu'un député de l'opposition nous prête des intentions ou des actes répréhensibles, nous n'aurions plus le temps à accorder à d'autres questions et nous n'en finirions plus avec les questions de privilège. Si les députés d'en face sont trop sensibles ils ne devraient pas être ici.

**M. Joe Clark (chef de l'opposition):** Je voudrais placer un mot. Le ministre des Finances fait de son mieux pour éluder la question. Or, la question c'est que le premier ministre a accusé aujourd'hui des membres de notre parti d'avoir commis un acte illégal.

**Des voix:** Non!

**M. Clark:** Si le premier ministre en est persuadé qu'il en fournisse les preuves à la Chambre ou qu'il retire ses propos. Il ne saurait nous accuser ainsi, puis filer à une conférence de presse.

**Des voix:** Bravo!

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, pour mettre un peu de cohérence dans cette affaire, je voudrais préciser que je suis entièrement d'accord avec l'interprétation que le premier responsable de l'application de la loi au Canada nous a fournie à la Chambre cet après-midi. J'estime personnellement, à la suite de l'étude approfondie qu'au fait Votre Honneur et selon l'avis et les sentiments de celui qui est le mieux en mesure de protéger nos droits, qu'il y a plus en jeu dans cette affaire que les droits et les privilèges des députés.

[M. Baldwin.]

C'est un acte grave comme le ministre de la Justice l'a dit et je tiens à faire savoir que jusqu'à présent j'approuve la façon dont il voit la chose.

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, à propos de la même question de privilège, comme le député de Peace River vous a invité à examiner le compte rendu et à y réfléchir, puis-je exprimer l'espoir que par la même occasion vous examinerez ce qu'a implicitement suggéré le ministre des Finances—c'est-à-dire les bleus des dernières semaines peut-être pour déterminer le nombre de fois où l'opposition—surtout, je dois dire, le parti conservateur, a, sans aucune preuve, attaqué des députés de notre côté de la Chambre, attaqué toutes sortes de gens ainsi que la GRC en se basant simplement sur oui-dire et parfois sur moins que cela.

**Des voix:** Bravo!

**M. Walter Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, quand on se sent attaqué dans son honneur ou qu'on a des raisons de se croire victime de fausses accusations, les ministres des Transports et des Finances le savent fort bien—et ils ne s'en privent pas—qu'il a toujours été de bon ton de protester...

**Une voix:** Ou de poursuivre en justice!

**M. Baker (Grenville-Carleton):** ...ou de poursuivre en justice, comme l'a fait le ministre des Transports, ou alors de dire «Mettez votre siège en jeu»,—cela fait une bonne semaine que nous n'avons pas entendu ce refrain-là à la Chambre—ce qui me porte à croire que nous brûlons.

Ce qui me préoccupe le plus, cependant, c'est de voir avec quelle desinvolture le gouvernement a jonglé avec la réputation de la GRC.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Il ne manque pas d'agents de police au Canada qui patrouillent nos rues et font un travail de policier.

**M. Blais:** Et vous êtes en train de les démolir!

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Et le gouvernement n'a pas su faire la différence entre un petit nombre d'agents au service de sécurité et de renseignements et les autres membres de la GRC. Je suis tenté de croire qu'en tant qu'ancien doyen d'une faculté de droit et ministre de la Justice...

**M. Gillies:** Portez une accusation! Mettez votre siège en jeu! Levez-vous que diable!

● (1532)

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Sur la proposition du chef de l'opposition, appuyée par le chef du Nouveau parti démocratique, la Chambre a décidé, en vertu de l'article 26 du Règlement, de tenir une séance spéciale à 8 heures lundi soir dernier en vue de débattre en général les accusations portées contre la GRC. Il en fut ainsi ordonné et la Chambre a eu l'occasion d'entendre un exposé complet et tous les points de vue des deux côtés de la Chambre au sujet de cette affaire. Ce n'est pas le moment de tout recommencer ni de poursuivre le débat.